

ELISE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Forme sociale : Société anonyme (SA)

Siège social : 16 avenue Raphaël - 75016 PARIS

PARIS 445 220 791

RAPPORT ANNUEL AU 30 DECEMBRE 2022

COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet Jacques Potdevin et Associés (JPA)

représenté par ROBERT PASCAL

7 rue Galilée 75116 PARIS

SOCIETE DE GESTION

MCA FINANCE

48C, boulevard du Maréchal Foch 49100 ANGERS

**GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET DE VALORISATION PAR
DÉLÉGATION**

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

4, rue Gaillon 75002 PARIS

ETABLISSEMENT DEPOSITAIRE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence 75009 Paris

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 45% Morningstar Europe NR EUR + 45% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% €STER capitalisé sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STER.

Le fonds est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. La stratégie utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution des taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Concernant les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 80% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
 - de 0% à 10% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150M€)
 - de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents.
- De 20% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs de toutes zones géographiques hors pays émergents, souverains, du secteur public et privé, de toutes notations dont :
 - de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à BBB- et supérieure ou égale à B- selon l'analyse de la société de gestion.
 - de 0% à 10% en instruments de taux spéculatif de notation inférieure à B- selon la société de gestion.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

- De 0% à 20% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion.
- De 0% à 50% au risque de change sur les devises hors euro.

La SICAV peut être investie :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 50% maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger

- jusqu'à 30% en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats Membre de l'UE et en FIA mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du même code.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'actions, de taux ; et de couverture du risque de change.

- emprunts d'espèces, dépôts

**ORDRE DU JOUR DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 12 AVRIL 2023**

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 12 2022 – Quitus aux administrateurs
2. Examen et approbation des comptes annuels - Affectation des sommes distribuables
3. Rapport spécial du commissaire aux comptes
4. Pouvoirs

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 AVRIL 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 30 décembre 2022.

I. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

1. Politique de Gestion

- **Commentaire de gestion**

	Année 2022	ELISE
VL	203,05 €	Allocation Modérée EUR
Actif net	27,13 M€	

COMMENTAIRE DE GESTION (Période sous revue : 31 décembre 2021 / 30 décembre 2022)

La performance de l'année 2022 fait ressortir un recul net de tous frais de **- 6,54 %**. Elle ressort en avance sur sa référence (-9,14%) ainsi qu'à sa performance cible (-8,79%) qui tient compte des expositions effectivement constatées.

► **Poche TAUX** :

Allocation « Obligations » : -2,0 points (65,9% du portefeuille dont 2,3% de Structurés).

Principaux achats : 1 Structuré Autocall, ETF LYXOR GOV€ 5-7Y, BFCM EUAMDB10+0,10 PERP, CREDIT AGRICOLE 3% 2024, NEXANS 2,75% 2024, 6EME SENS IMMOBILIER 4% 2025, BFCM 3,00% 2024, SPIE 3,125% 2024, EUROFINS 2,125% 2024, BPCE 4,625% 2023, RCI BANQUE 0,50% 2023, BFCM 0,01% 2025, DUFYR ONE 2,50% 2024, LA MONDIALE 6,75% 2044 Call 24 (e3m+605), Titre Participatif RENAULT, LA MONDIALE 5,05% PERP Call 25 (cms5+5,05), AKUO ENERGY 4,25% 2023

Sorties 3 Structurés Autocall, FCP CREDIT LOW DURATION, ELIS 1,875% 2023, ILIAD 2,125% 2022, EUROFINS TV PERP, CASINO GU 1,865%22, CAPELLI 6,25%22.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : Structuré ENGIE 4,2% 2024 (+5,6% / +0,12), Structuré TOTAL 4,1% 2024 (+8,6% / +0,10), Titre Participatif ST-GOBAIN (+3,5% / +0,04), LANDEV1 7% 2024 (+3,8% / +0,04), LOXAM 4,25% 2024 (+2,9% / +0,03).

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : Titre Participatif RENAULT (-34,4% / -0,65), RALLYE 4,371% 2032 (-93,2% / -0,62), CALAF 7% 2026 (-42,7% / -0,42), ROTHSCHILD TEC10+0,35 PERP (-21,8% / -0,36), FCP GROUPAMA AXIOM LEGACY (-11,1% / -0,34).

Allocation « Monétaire » : -11,0 points (0,1 % du portefeuille).

► **Poche ACTIONS** :

Allocation « Actions » : +13,0 points (34 % du portefeuille)

Principaux achats : VODAFONE GROUP, ETF LYXOR STOXX EUROPE 600, SCHNEIDER ELECTRIC, ETF ISHARES FTSE CHINA 50 INDEX, CAPGEMINI, AIR LIQUIDE, ACCOR, BNP PARIBAS, ALSTOM, VINCI, AIRBUS, UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD, VIVENDI, STELLANTIS, LVMH. Ventes totales : SANOFI, ENGIE. Allègements : UNIVERSAL MUSIC, NEOEN, TOTALENERGIES

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : TOTALENERGIES (+19,6% / +0,58), AIRBUS (+7,8% / +0,13), ENGIE (+5,4% / +0,11), SANOFI (+6,2% / +0,08), LVMH (+1,3% / +0,04).

CONTRIBUTION LA PLUS NEGATIVE : FCP MCA ENTREPRENDRE PME (-21,9% / -0,83), UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD (-20,3% / -0,63), VIVENDI (-19,0% / -0,52), VODAFONE GROUP (-15,6% / -0,28), ETF LYXOR STOXX EUROPE 600 (-4,7% / -0,24).

Contribution positive du MONEP à hauteur de +0,48 point.

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 9,21 %

Perspectives 2023 : ► **TAUX** : Les pressions inflationnistes consécutives du COVID (pénurie de main-d'œuvre et tensions sur les chaînes de production) n'ont fait que croître au cours de l'année 2022 eu égard à l'envolée des prix de l'énergie engendrées par la guerre Russo-Ukrainienne. Dans ce contexte, les Banques Centrales, longtemps figées dans leur vision « d'inflation temporaire », ont dû revoir leur politique monétaire en procédant à des hausses de taux directs dont l'ampleur semblait inconcevable il y a encore un an. Le constat de l'évolution annuelle des taux de marché est tout aussi impressionnant : l'Euribor 3 mois est passé de -0,58% à +2,13% et l'OAT 10 ans de +0,43% à +3,12% !!!

Evidemment, les conséquences ont été terribles sur les marchés obligataires : le FTSE MTS GOV 1-3 ans a perdu -5,18%, le 3-5 ans -10,03% et le 5-7 ans -14,06%. La qualité des notations, hiérarchisant le risque lié à l'émetteur, fait ressortir un classement de performances contre-intuitif, les titres Investment Grade (la meilleure qualité) reculant nettement plus que les High Yield : en moyenne les obligations € AA ont perdu -16,0%, les A -14,6%, les BBB -15,3% comparées à -11,2% pour les BB et -11,7% pour les B.

Pour 2023, la persistance des pressions inflationnistes poussera les Banques Centrales à de nouvelles remontées de taux, au moins au cours du 1^{er} semestre, et ce d'autant plus qu'emploi et croissance font, pour l'instant, preuve de solidité. Par contre, on peut raisonnablement espérer que le 2nd semestre sera celui de l'accalmie, sans hausses de taux supplémentaires des Banques Centrales,

laissant la place à une potentielle politique monétaire plus accommodante mais vraisemblablement pas avant 2024 ...

Vu les hausses additionnelles qu'imposeront les Banques Centrales, la partie de la courbe des taux inférieure à 2 ans devrait encore se tendre. Rappelons que fin 2022 la courbe était la suivante : 2,13% pour l'Euribor 3 mois, 2,91% pour l'OAT à 2 ans, 2,89% à 5 ans et 3,12% à 10 ans. Sur la partie longue, tout dépendra de l'inflation. On peut imaginer, selon les indicateurs que l'on retient, que le pic est proche ou même dépassé d'où un risque de tension limité. Dans le cadre d'une gestion obligataire raisonnable, le segment 2-3 ans, en offrant autour de 3,00%, nous semble suffisamment rémunérateur pour patienter et observer l'évolution de la conjoncture. En cas de net affaiblissement de la croissance, et à plus forte raison de récession, il sera temps de reprendre de la duration.

► **ACTIONS** : L'année dernière nous annoncions une année 2022 délicate étant données les pressions inflationnistes induites par le variant Omicron. Evidemment, nous n'avions pas anticipé une guerre en Europe ! Et l'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une envolée des prix de l'énergie, amplifiant très sensiblement l'inflation. En réaction, les Banques Centrales ont dû sévèrement durcir leur politique monétaire (hausse des taux directeurs). Les performances des marchés actions ont subi cet environnement néfaste et enregistré de nets reculs : -7,37% pour le CAC40 NR, -11,74% pour l'€STOXX 50, -12,90% pour le STOXX 600, -19,44% pour le S&P500, -19,46% pour le MSCI World \$ et -33,10% pour le NASDAQ.

En 2023, le niveau persistant d'inflation, bien au-delà de ce qui est tolérable pour les Banques Centrales, entraînera nécessairement de nouvelles remontées de taux. L'objectif est clair : faire sensiblement ralentir la machine économique, les Banques Centrales étant même prêtes à accepter un passage en récession et une remontée du chômage ! Cet impact voulu sur la croissance touchera évidemment les résultats d'entreprises. De plus, jusqu'alors, pour bon nombre d'entreprises l'inflation n'a pas été problématique, étant même parfois positive (publications montrant une amélioration des marges à la faveur de hausses de prix anticipant celles des coûts !). Les prochains mois seront plus douloureux. Or, la valorisation actuelle des marchés n'intègre que marginalement de mauvaises surprises sur les publications trimestrielles à venir. Par ailleurs, il faut intégrer que les Banques Centrales vont aussi retirer des liquidités du marché. N'oublions pas que ces dernières ont été le carburant du moteur de la hausse des marchés actions des années précédentes.

Dans ce contexte, on peut s'attendre à des marchés actions volatiles au cours du 1^{er} semestre. D'un point de vue sectoriel, on peut penser que les valeurs bancaires pourront tirer profit de cette conjoncture. La remontée des marchés actions concernera d'abord les grosses capitalisations et finira par les petites valeurs. Géographiquement, on peut se demander si les Etats-Unis ne sont pas plus à risque par rapport à l'Europe en cas de ralentissement ... L'opportunité pourrait venir de la Chine. Le pays est certes en difficultés puisque sa croissance 2022 pourrait, pour la première fois depuis 40 ans, être inférieure à celle du Monde, mais on peut logiquement espérer un rebond au cours de l'année. Dès lors, les dynamiques de croissance Chine/Europe se croiseraient et permettraient une surperformance des actions chinoises.

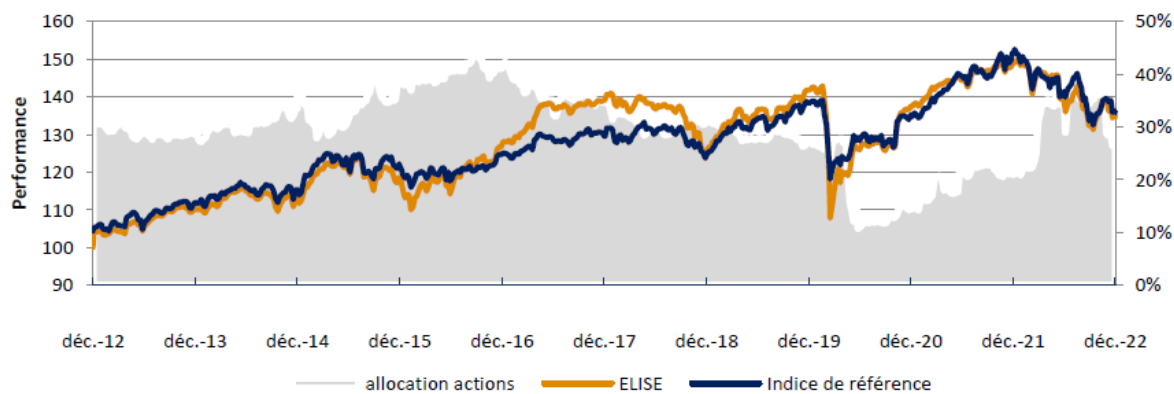


Performances et statistiques

	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-6,54%	-6,54%	-1,94%	-0,11%
<i>Perf. annualisée</i>		-6,54%	-0,65%	-0,02%
Indice	-6,19%	-6,19%	1,03%	7,96%
<i>Perf annualisée</i>		-6,19%	0,34%	1,54%

- 45% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR+ 45% Morningstar Europe NR EUR + 10% Ester
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

EVOLUTION ELISE DEPUIS 10 ANS



Evaluation du risque

	ELISE			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	9,3%	12,3%	10,4%	9,3%	9,3%	8,0%
Max Drawdown	-11,6%	-24,6%	-24,6%	-10,9%	-15,0%	-15,0%
Tracking Error	3,5%	6,1%	5,1%			
Ratio de Sharpe	-0,70	-0,16	-0,01			
Ratio d'information	-0,10	-0,49	-1,60			
Bêta	0,94	1,18	1,14			
Délai de recouvrement	357	420	700			

Max Drawdown : perte maximale historique
Tracking Error : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice
Ratio de Sharpe : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris
Ratio d'information : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence
Bêta : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence
Délai de recouvrement : nombre de périodes nécessaires pour récupérer les pertes subies lors de la perte maximale historique sur la période

Principaux mouvements

Achats	Renforcements	Allègements	Ventes
ETF LYXOR STOXX EUROPE 600	LA MONDIALE 5,05% PERP Call 25 (cms5+5,05)	FCP MCA GESTOBLIG	FCP CREDIT LOW DURATION
ETF LYXOR GOV€ 5-7Y	LVMH	TOTALENERGIES	PS ENGIE 4,20% 2024
BNP PARIBAS	AKUO ENERGY 4,25% 2023	UNIVERSAL MUSIC	ENGIE
ETF ISHARES FTSE CHINA 50 INDEX	TP RENAULT	NEOEN	EUROFINS TV PERP
CREDIT AGRICOLE 3% 2024	GROUPAMA 6,375% PERP Call05/24(E3M+5,77)	ACMN VIE 4,625% 2024	PS BNP PARIBAS 2026
SCHNEIDER ELECTRIC	FCP MCA GTD	LANDEV1 7% 2024	SANOFI

Top 5 positions

LYXOR CORE STOXX EUROPE 600
GROUPAMA PERP
TRANSITION
MCA ENTREPRENDRE PME
GROUP.AX.L.21 J 3D

Poids top 10 : 33,43%

Caractéristiques du fonds

Forme juridique	SICAV de droit français
Code ISIN	FR0000174294
Date de création	25 février 2003
Affectation des résultats	Capitalisation ou distribution
Durée de placement conseillée	> 2 ans
Devise cotation	Euro

Conditions financières

Droit d'entrée	5% max.
Droit de sortie	5% max.
Frais de gestion	1,20% TTC max.
Valorisation	Hebdomadaire
Eligible PEA PME	Non
Cut Off	Mardi à 9h
Décimalisation	Part entière
Dépositaire	CIC – BFCM
Valorisateur	CM Asset Management

Philosophie du fonds

SICAV à la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 45% Morningstar Europe NR EUR + 45% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% €STER capitalisé sur la durée de placement recommandée. L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STER.

Principaux risques

La SICAV n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.

Cette publication n'a pas pour objet d'être une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de quelque instrument financier que ce soit. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs répondent uniquement à un but d'illustration et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du FCP. Pour plus d'information sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus disponibles sur notre site internet www.mcafinance.fr ou contacter votre interlocuteur habituel.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



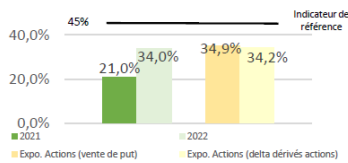
Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

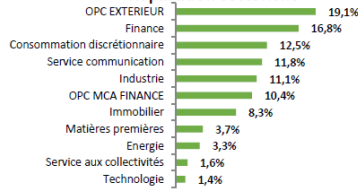
Cet indicateur représente le profil de risque du FCP affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas statique et pourra évoluer dans le temps

Actions

Évolution allocation actions

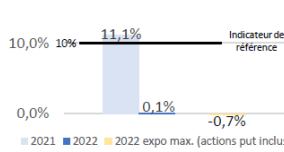


Répartition sectorielle

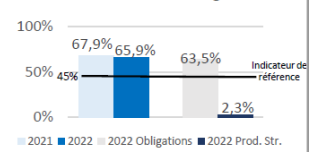


Taux

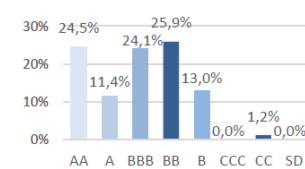
Évolution allocation monétaire



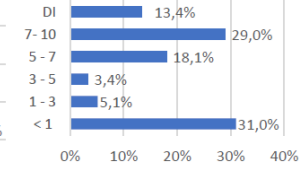
Évolution allocation obligatoire



Répartition par notations



Répartition par maturité



Performances et contributions

Performance et contribution par classe d'actifs année 2022

	ELISE	Indices	Diff.	Contrib.	
TAUX	Monétaire / Éster capitalisé	-0,35%	-0,01%	-0,34%	-0,02%
	Obligations / Eurozone 1-5 Y €	-6,45%	-7,49%	1,04%	-4,43%
	dont autres obligations	-6,87%			
	dont structurés	-1,93%			
ACTIONS	Actions / Morningstar Europe NR EUR	-5,83%	-12,82%	6,99%	-2,26%
	Options sur actions				0,48%
	Frais de gestion/recherche				-0,32%
Performance ELISE 2022				-6,54%	

Contributeurs annuels à la performance TAUX

Négatifs	Perf.	Contrib	Positifs	Perf.	Contrib
TP RENAULT	-34,4%	-0,65%	PS ENGIE 4,20% 2024	+5,6%	+0,12%
RALLYE 4,371% 2032	-93,2%	-0,62%	PS TOTAL 4,10% 2024	+8,6%	+0,10%
CALAF 7% 2026	-42,7%	-0,42%	TP ST-GOBAIN	+3,5%	+0,04%

Comparaison performance année 2022

ELISE	indices	Diff.
-6,54%	-9,14%	2,60%
ELISE	Alloc. * Perf. Indices	Diff.
-6,54%	-8,79%	2,24%

Contributeurs annuels à la performance ACTIONS

Négatifs	Perf.	Contrib	Positifs	Perf.	Contrib
FCP MCA	-21,9%	-0,83%	TOTALENERGIES	+19,6%	+0,58%
ENTREPRENDRE PME	-20,2%	-0,63%	AIRBUS	+7,8%	+0,13%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	-19,0%	-0,52%	ENGIE	+5,4%	+0,11%

2. *Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie*

La stratégie du **FIA ELISE** est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

3. *Résultat de l'exercice*

L'actif net au 30/12/2022 était de 27 132 541,28€ contre 32 495 131,15€ au 31/12/2021.

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 203,05€, contre 217,27€.

4. *Frais d'intermédiation*

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2022 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 15% se répartissant à hauteur de 84% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (11,359.91 EUR, soit 0.04% de l'AUM moyen) et de 16% pour les tiers négociateurs (2,114.22 EUR, soit 0.01% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 85% se répartissant à hauteur de 9% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (7,088.77 EUR, soit 0.02% de l'AUM moyen) et de 91% pour la société de gestion MCA FINANCE (77,674.67 EUR, soit 0.23% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2022 s'est élevé à 5,220.79 EUR (0.02% de l'AUM moyen).

5. *Politique du gestionnaire en matière de droit de vote*

Nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

6. *Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties*

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.mcafinance.fr.

7. *Politique de rémunération*

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

8. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Effet de levier	en montant	en % de l'actif net
Mesure du risque global : méthode de l'engagement	27,582,573.57 EUR	101,66%
Levier Brut AIFM	27,085,300.55 EUR	99,83%

9. Information relative au traitement des actifs non liquides

Les actifs listés ci-dessous ont fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide :
GR. YNERGIE 7% 01/2026 [FR0014001NR9] : 0.60% de l'Actif Net

10. Evènements intervenus au cours de la période

- 01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Remplacement de l'indice FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans par Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR
- 21/06/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'objectif de gestion suite à la modification de l'indice composite
- 21/06/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indice composite passant de 35% CAC 40 NR + 35% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 30% ESTER capitalisé à 45% Morningstar Europe NR EUR+ 45% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% ESTER capitalisé
- 21/06/2022 Caractéristiques de gestion : Augmentation de la fourchette d'exposition aux actions passant de 45 % à 80%
- 21/06/2022 Caractéristiques de gestion : Diminution de la fourchette d'exposition aux taux passant de 55 à 100% à 20% à 100%
- 21/06/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie. Le fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
- 21/10/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI

II. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le montant des sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de l'exercice de 771 253,52€, du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -62 213,96€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 4 166 512,46€ s'élève à 4 875 552,02€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

- Capitalisation pour un montant de 880 808,92€.
- Report pour un montant de 3 994 743,10€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 1 282 950,24€. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Report pour un montant de 1 282 950,24€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

III. GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

1. Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Sans objet

2. Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

3. Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Néant.

4. Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet.

5. Modalités d'exercice de la Direction générale prévues

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	27 109 060,03	29 426 701,14
Actions et valeurs assimilées	6 508 634,00	5 614 724,85
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 508 634,00	5 614 724,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	14 856 594,23	14 456 008,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	14 856 594,23	13 253 528,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 202 479,78
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	5 743 831,80	9 330 857,83
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 743 831,80	9 330 857,83
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	25 110,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	25 110,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	13 770,31	61 643,85
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	13 770,31	61 643,85
Comptes financiers	38 380,88	3 072 523,48
Liquidités	38 380,88	3 072 523,48
Total de l'actif	27 161 211,22	32 560 868,47

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	20 974 039,02	24 906 870,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	311 299,68	925 931,48
Report à nouveau (a)	4 166 512,46	5 539 814,62
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	971 650,56	-392 320,41
Résultat de l'exercice (a, b)	709 039,56	1 514 834,60
Total des capitaux propres	27 132 541,28	32 495 131,15
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	3 750,00	43 090,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	3 750,00	43 090,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 750,00	43 090,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	24 919,94	22 647,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 919,94	22 647,32
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	27 161 211,22	32 560 868,47

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AS1XF3P00003 AS1/0123/PUT /23. ALSTHOM RGPT	34 366,92	0,00
EA1XF3P00003 EA1/0123/PUT /104. EADS	28 736,04	0,00
CA1XM2C00005 CA1/0622/CALL/17. CARREFOUR	0,00	203 696,04
CA1XM2P00004 CA1/0622/PUT /16. CARREFOUR	0,00	266 602,17
Total Actions et assimilés	63 102,96	470 298,21
Total Options	63 102,96	470 298,21
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	63 102,96	470 298,21
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	63 102,96	470 298,21

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	240 131,95	895 673,47
Produits sur obligations et valeurs assimilées	634 990,43	713 397,67
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	875 122,38	1 609 071,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 871,85	11 955,91
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	5 871,85	11 955,91
Résultat sur opérations financières (I - II)	869 250,53	1 597 115,23
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	97 997,01	96 882,00
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	771 253,52	1 500 233,23
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-62 213,96	14 601,37
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	709 039,56	1 514 834,60

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

1. Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

2. Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

3. Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

4. Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0000174294	1,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0000174294	3 % TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0000174294 D

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1)(90%) Dépositaire (2)(10%) Actions, warrants, obligations convertibles, droits 0,50% TTC maximum (dont 0,05% maximum pour le dépositaire) Obligations 0,42% TTC maximum (dont 0,042% maximum pour le dépositaire) Eurex – Monep Options : 1,75% (7 € TTC minimum)	(1)	(2)	
Société de gestion (1) (0%) Dépositaire (2)(100%) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Futures : 1,50€ TTC /lot			
Prélèvement sur chaque transaction			

5. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

6. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

7. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	32 495 131,15	29 926 719,78
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 837 474,20	4 296 389,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 099 033,32	-4 168 958,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 247 193,86	630 467,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-228 490,22	-1 056 741,95
Plus-values réalisées sur contrats financiers	244 587,00	224 343,56
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-79 277,00	-78 761,00
Frais de transaction	-104 341,66	-86 743,98
Différences de change	-8,41	16 160,85
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 953 227,84	1 302 381,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 714 049,60</i>	<i>2 239 178,24</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 239 178,24</i>	<i>936 796,63</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 280,00	-10 360,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 450,00</i>	<i>2 170,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 170,00</i>	<i>12 530,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	771 253,52	1 500 233,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	27 132 541,28	32 495 131,15

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 962 062,39	29,35
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	180 499,92	0,67
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	635 966,00	2,34
Titres participatifs	746 216,20	2,75
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	5 331 849,72	19,65
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	14 856 594,23	54,76
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions et assimilés	63 102,96	0,23
TOTAL Autres opérations	63 102,96	0,23

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 497 588,00
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	882 950,00
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	650 715,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	963 923,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 497 588,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	4 166 512,46	5 539 814,62
Résultat	709 039,56	1 514 834,60
Total	4 875 552,02	7 054 649,22

	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	3 994 743,10	4 663 621,55
Capitalisation	880 808,92	2 391 027,67
Total	4 875 552,02	7 054 649,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	133 623	149 559
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	311 299,68	925 931,48
Plus et moins-values nettes de l'exercice	971 650,56	-392 320,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 282 950,24	533 611,07

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 282 950,24	348 441,56
Capitalisation	0,00	185 169,51
Total	1 282 950,24	533 611,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	133 623	149 559
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	D1 PART DIST D	26 958 081,98	147 258	183,06	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	D1 PART DIST D	29 578 635,19	142 850	207,06	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	D1 PART DIST D	29 926 719,78	149 092	200,72	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	D1 PART DIST D	32 495 131,15	149 559	217,27	0,00	0,00	0,00	17,22
30/12/2022	D1 PART DIST D	27 132 541,28	133 623	203,05	0,00	0,00	0,00	6,59

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	14 006,000000	2 837 474,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-29 942,000000	-6 099 033,32
Solde net des Souscriptions / Rachats	-15 936,000000	-3 261 559,12
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	133 623,000000	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	82,03
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	82,03
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	82,03
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	82,03
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0000174294 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	97 997,01
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	10 160,41
Créances	SRD et règlements différés	3 609,90
Total des créances		13 770,31
Dettes	Frais de gestion	23 571,72
Dettes	frais de negociation	1 348,22
Total des dettes		24 919,94
Total dettes et créances		-11 149,63

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	27 109 060,03	99,91
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 508 634,00	23,99
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	14 856 594,23	54,75
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	5 743 831,80	21,17
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	13 770,31	0,05
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-24 919,94	-0,09
CONTRATS FINANCIERS	-3 750,00	-0,01
OPTIONS	-3 750,00	-0,01
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	38 380,88	0,14
DISPONIBILITES	38 380,88	0,14
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	27 132 541,28	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						6 508 634,00	23,99
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						6 508 634,00	23,99
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						6 458 634,00	23,81
TOTAL FRANCE						5 412 770,00	19,95
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	2 600		344 240,00	1,27
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	5 200		304 980,00	1,12
FR0000120404 ACCOR			EUR	5 000		116 750,00	0,43
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	1 100		747 890,00	2,76
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	3 000		392 160,00	1,45
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	800		124 760,00	0,46
FR0000125486 VINCI			EUR	3 000		279 870,00	1,03
FR0000127771 VIVENDI			EUR	65 000		579 410,00	2,14
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	9 700		516 525,00	1,90
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	4 700		107 254,00	0,40
FR0011675362 NEOEN			EUR	4 000		150 440,00	0,55
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT			EUR	15 700		763 491,00	2,81
FR00140039U7 TRANSITION PF			EUR	100 000		985 000,00	3,63
TOTAL ROYAUME UNI						229 632,00	0,85
GB00BH4HKS39 VODAFONE GROUP			EUR	240 000		229 632,00	0,85
TOTAL PAYS-BAS						816 232,00	3,01
NL0000235190 AIRBUS			EUR	2 200		244 244,00	0,90
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	21 900		290 613,00	1,07
NL0015000IY2 UNIVERSAL MUSIC GROUP			EUR	12 500		281 375,00	1,04
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé						50 000,00	0,18
TOTAL FRANCE						50 000,00	0,18
FR0014003AC4 TRANSITION BSA 21			EUR	100 000		50 000,00	0,18
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						14 856 594,23	54,75
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						14 856 594,23	54,75
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						7 962 062,39	29,34
TOTAL ALLEMAGNE						128 550,27	0,47

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2356316872 CECONOMY 1,75%21-240626	24/06/2021	24/06/2026	EUR	2	1,75	128 550,27	0,47
TOTAL FRANCE						5 879 755,49	21,66
FR0011801596 RALLYE 4%14-280232 EMTN	02/04/2014	28/02/2032	EUR	1	4,00	955,00	0,00
FR0013153160 LAGARDERE 2,75%16-130423	13/04/2016	13/04/2023	EUR	2	2,75	203 688,22	0,75
FR0013201597 RCI BANQ 0,5%16-150923 EMTN	15/09/2016	15/09/2023	EUR	290	0,50	285 481,96	1,05
FR0013245263 SPIE 3,125%17-220324	22/03/2017	22/03/2024	EUR	4	3,125	408 143,01	1,50
FR0013248713 NEXANS 2,75%17-050424	05/04/2017	05/04/2024	EUR	4	2,75	404 357,53	1,49
FR0013257557 RALLYE 4,371%17-280232 EMTN	23/05/2017	28/02/2032	EUR	10		14 710,00	0,05
FR0013287273 ILIAD 1,5%17-141024	12/10/2017	14/10/2024	EUR	3	1,50	286 595,96	1,06
FR0013298890 TIKEHAU CAPITAL 3%17-271123	27/11/2017	27/11/2023	EUR	6	3,00	596 533,97	2,20
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25%17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	710	4,25	694 399,45	2,55
FR0013424934 BD BIRD AM 140624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	23	5,25	217 143,88	0,80
FR0013446564 CAPELLI 7%19-190924 EMTN	19/09/2019	19/09/2024	EUR	2	7,00	205 189,75	0,76
FR0013459435 AKUO ENERGY 4%19-221125	22/11/2019	22/11/2025	EUR	50	4,00	48 230,14	0,18
FR0014001NR9 CALAF 7%28012021	28/01/2021	28/01/2026	EUR	300	7,00	161 614,49	0,60
FR0014001YE4 ILIAD 0,75%21-110224	11/02/2021	11/02/2024	EUR	1	0,75	96 821,92	0,36
FR0014002W77 EMERAUDEV 6%21-120426	12/04/2021	12/04/2026	EUR	330	6,00	323 796,00	1,19
FR0014004BV0 FONCIERE DES ASSOCIES 300626	28/06/2021	30/06/2026	EUR	410	5,00	400 002,74	1,47
FR0014005SR9 LAGARDERE 1,75%21-071027	07/10/2021	07/10/2027	EUR	4	1,75	373 226,85	1,38
FR0014006XE5 BFCM 0,01%21-070325	25/11/2021	07/03/2025	EUR	3	0,01	277 614,90	1,02
FR0014008BU3 6E.SENS.IMMO. 4PCT22 15022025	15/02/2022	15/02/2025	EUR	18	4,00	170 092,28	0,63
XS1590066624 LOXAM 4,25%17-150424	04/04/2017	15/04/2024	EUR	370	4,25	376 623,51	1,39
XS2247623643 GETLINK 3,5%20-301025	30/10/2020	30/10/2025	EUR	150	3,50	146 344,62	0,54
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	200	5,125	188 189,31	0,69
TOTAL ROYAUME UNI						397 761,64	1,47
FR0011574540 TECHNIP 3,15%13-161023	16/10/2013	16/10/2023	EUR	4	3,15	397 761,64	1,47
TOTAL LUXEMBOURG						1 320 846,32	4,87
FR00140058D3 LANDEV1 7%21-200324	20/09/2021	20/03/2024	EUR	330	7,00	326 502,00	1,20
XS1651444140 EUROFINS SCIENTIFI 2,125%17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	100	2,125	98 998,97	0,36
XS1909193150 ALLERGAN FUND 1,5%18-151123	15/11/2018	15/11/2023	EUR	350	1,50	341 335,68	1,26
XS2230261336 HLD EUROPE 3,85%20-230926	23/09/2020	23/09/2026	EUR	5	3,85	470 454,17	1,74
XS2360856517 HLD EUROPE 3,85%21-160727	16/07/2021	16/07/2027	EUR	90	3,85	83 555,50	0,31

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS						235 148,67	0,87
XS1699848914 DUFYR ONE 2,5%17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	240	2,50	235 148,67	0,87
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						180 499,92	0,67
TOTAL FRANCE						180 499,92	0,67
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	220		180 499,92	0,67
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						635 966,00	2,34
TOTAL ROYAUME UNI						398 736,00	1,47
FR00140076D5 MOR STAN & CO TV21-26 IDX	17/12/2021	14/12/2026	EUR	480		398 736,00	1,47
TOTAL PAYS-BAS						237 230,00	0,87
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	700		237 230,00	0,87
TOTAL Titres participatifs						746 216,20	2,75
TOTAL FRANCE						746 216,20	2,75
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	1 390		376 106,20	1,39
FR0000140030 SAINT-GOBAIN TPA 83 TR.1	16/05/1983	31/12/2050	EUR	2 847		370 110,00	1,36
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						5 331 849,72	19,65
TOTAL FRANCE						4 918 055,02	18,12
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	435 909		325 249,18	1,20
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	570		568 495,20	2,10
FR0011538222 BPCE 4,625%13-180723	18/07/2013	18/07/2023	EUR	1	4,625	103 049,11	0,38
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	10		1 056 699,32	3,88
FR0011947720 ACMN VIE 4,625%14-040624	04/06/2014	04/06/2024	EUR	5	4,625	510 359,86	1,88
FR0012304459 CRED.AGRICOLE 3%14-221224 TSR	22/12/2014	22/12/2024	EUR	465 000	3,00	460 644,50	1,70
XS0181369454 AXA TV03-PERP EMTN	20/11/2003	31/12/2050	EUR	200		160 125,24	0,59
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	200		156 478,91	0,58
XS0210434782 AXA TV05-PERP. EMTN	25/01/2005	31/12/2050	EUR	220	3,00	211 344,36	0,78
XS0919410828 LA MONDIALE TV13-250444	25/04/2013	25/04/2044	EUR	270		290 323,60	1,07
XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	300	3,00	303 896,92	1,12
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	775		771 388,82	2,84
TOTAL ROYAUME UNI						413 794,70	1,53
XS0197703118 ROTHSCHILD TV04-PERP.EMTN	05/08/2004	31/12/2050	EUR	590		413 794,70	1,53
TOTAL Titres d'OPC						5 743 831,80	21,17
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						5 743 831,80	21,17

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						3 385 591,00	12,48
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	5 000		882 950,00	3,25
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	3 900		650 715,00	2,40
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	4 700		963 923,00	3,56
FR0013259165 GROUPAMA AX.LEG.21 J FCP 3DEC			EUR	900		888 003,00	3,27
TOTAL IRLANDE						450 238,80	1,66
IE00B02KXK85 ISHARES CHINA LARGE CAP UCITS			EUR	5 932		450 238,80	1,66
TOTAL LUXEMBOURG						1 908 002,00	7,03
LU0908500753 LYX CO.ST.EU.600(DR)U.C-EUR C.			EUR	7 000		1 316 700,00	4,85
LU1287023003 LYX.EURO GOV.BD 5-7Y DR UC.ACC			EUR	4 100		591 302,00	2,18
TOTAL Contrats financiers						-3 750,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels						-3 750,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						-3 750,00	-0,01
TOTAL AUTRES PAYS						-3 750,00	-0,01
AS1XF3P00003 AS1/0123/PUT /23.			EUR	-30		-2 550,00	-0,01
EA1XF3P00003 EA1/0123/PUT /104.			EUR	-15		-1 200,00	0,00

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, présentation faite du rapport du conseil d'administration et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/12/2022, bilan, compte de résultat et annexe, tels qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que le capital social qui était composé de 149 559 actions le 31/12/2021, soit un capital de 32 495 131,15€, comporte 133 623 actions le 30/12/2022, soit un capital de 27 132 541,28€.

En conséquence, l'assemblée donne quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate, qu'au 30/12/2022 les sommes distribuables afférentes aux résultat de l'exercice, composé du résultat net de 771 253,52€, du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -62 213,96 € et du report à nouveau de l'exercice précédent de 4 166 512,46€ s'élève à 4 875 552,02€.

Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes sur la base d'une capitalisation pour les exercices antérieurs à 2017 et sur la base d'un report pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022, comme suit :

- Capitalisation pour un montant de 880 808,92€.
- Report pour un montant de 3 994 743,10€.

Elle prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Elle constate que le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 1 282 950,24€ et sera affectée comme suit :

- Report pour un montant de 1 282 950,24€.

Elle prend acte qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes en exécution de l'article L.225-38 du code de commerce et en approuve les conclusions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SICAV ELISE

Société d'Investissement à Capital Variable

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence

75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV ELISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mars 2023

Le Commissaire aux comptes,

JPA



Pascal ROBERT